

Nouvelle rubrique! Nouvelles plumes!

Ouverture sur le monde non scrabblant. Deux nouvelles plumes viennent enrichir l'équipe rédactionnelle de Scrabblophile. Jean Rime et Claude Seydoux alimenteront régulièrement cette nouvelle rubrique avec de savoureux helvétismes.



Même s'il n'a pour ainsi dire jamais joué au Scrabble, **Jean Rime** a toujours été attiré par le monde des lettres et par les jeux de mots. Étudiant en littérature et en linguistique françaises à Fribourg, il s'intéresse aussi aux arts, à la philosophie, à l'histoire culturelle: en fait, à tous les langages de la société. Durant plusieurs années, il a orienté ses recherches personnelles sur l'oeuvre d'Hergé.

La bénichon, de la cérémonie religieuse à la fête traditionnelle

«*La Bénichon n'est autre chose qu'un long cri de joie que pousse le jeune gars en liant la dernière gerbe de blé, la jeune fille en peignant le dernier char de regain.*»

C'est ainsi qu'en 1855, l'homme de lettres fribourgeois Pierre Sciobéret définit la fête qui, pour tous ses compatriotes, vient égayer le début de l'automne¹. «Néanmoins, poursuit-il, il y a encore quelque chose à dire dans ce mot de Bénichon [...] si se répand dans nos campagnes comme un souffle électrique.» Entre le «cri» du cœur et le «mot», objet de langage qui le suscite, Sciobéret établit un rapport quasi magique qui renvoie au plus profond de l'homme et, pour ainsi dire, à la genèse du monde. «Aussi, ne nous étonnons pas, écrit Étienne Suter en 1934 dans les *Nouvelles Étrennes fribourgeoises*, que les origines de notre bénichon restent perdues dans les temps les plus reculés².»

Malgré tout, si le mystère du cri ne peut être résolu, puisqu'il est renfermé dans l'intersubjectivité collective, il n'en demeure pas moins que l'évolution du mot permet d'en préciser les contours et les mutations. Riche d'un héritage philologique et culturel d'un millénaire

au moins, le lexème *bénichon* révèle une épaisseur sémantique insoupçonnée et se profile comme la représentation condensée de la société occidentale, du Moyen Âge à nos jours, marquée d'abord par la cohabitation du spirituel et du temporel puis, dans l'organisation de la cité, par la disjonction progressive du profane et du sacré.

Bénichon dérive du latin *benedictio*. En ancien français, ce terme du lexique religieux a évolué, par dérivation populaire, en *beneïçon*, forme attestée dans la *Chanson de Roland* et encore répertoriée, certes comme vieillie, par Furetière à la fin du XVII^e siècle. Si le mot *beneïçon* (ou *benichon*: les graphies abondent) a disparu en français moderne au profit de son doublet savant *bénédiction*, il a perdu dans les dialectes francoprovençaux, principalement en Suisse romande, où sa signification première est restée celle de bénédiction. Ainsi parle-t-on, dès le XV^e siècle, de la consécration d'un

¹ Pierre Sciobéret, «*La Bénichon*», *Chroniqueur, gazette de Fribourg*, n° 109, 11 septembre 1855, p. 1.

² Étienne Suter, «*La bénichon au pays de Fribourg*», *Nouvelles Étrennes fribourgeoises*, 1934, p. 102.

Références :

Maurice Bossard, « Bénichon, kermesse, abbaye, vogue et autres », dans *Vie et mystère des mots. Le Parler romand, Morges, Cabédita, 1990, p. 117-120.*

Valérie Clerc, « La bénichon, une tradition en mouvement », *Cahiers du Musée gruérien*, n° 1, printemps 1997.

Louis Gauchat, Jules Jeanjaquet, Ernest Tappolet (et al.), *Glossaire des patois de la Suisse romande*, t. II, Neuchâtel – Paris, Attinger, 1934-1954.

William Pierrehumbert, *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand*, Neuchâtel, Attinger, 1926.

édifice religieux comme d'une *bénichon*. Par extension, la célébration religieuse annuelle qui commémore cet événement sera désignée par le même mot. C'est donc à ce moment que la bénichon devient une fête (fête de la dédicace ou fête patronale), si bien qu'en 1640, elle figure même à côté de la messe dans une dénonciation bernoise des « idolâtries et cérémonies papistiques » !

En marge des offices, des réjouissances profanes ont lieu, qui prennent de plus en plus d'importance et entraînent souvent de fâcheux débordements. Ces troubles de l'ordre public sont d'autant plus problématiques qu'ils ont tendance à se multiplier en fonction du nombre d'édifices religieux : non seulement chaque paroisse organise sa bénichon à une date différente, mais il peut même y avoir plusieurs fêtes dans une seule paroisse, en fonction du nombre d'églises ou chapelles construites sur son territoire ! À Gruyères, on célébrait entre autres la bénichon de Saint-Théodule et celle de Saint-Jean... Au milieu du XVIII^e siècle, les autorités réagissent fermement à ces excès. Dans une ordonnance de 1742, la Chancellerie de Fribourg limite le nombre des dédicaces à une par paroisse et, cinq ans plus tard, l'avoyer d'Estavayer institue une fête annuelle unique, à date fixe pour toutes les paroisses placées sous sa juridiction, indépendante des cérémonies purement religieuses.

Désormais, le mot *bénichon* désignera cette fête profane, qui du coup change de signification : à l'exception de certaines localités où la bénichon correspond encore à la fête patronale, comme Romont ou Saint-Sylvestre (elle y est fêtée le 31 décembre !), elle marque désormais la fin de l'été et le temps des récoltes. Depuis 1889, elle a généralement lieu en plaine à la date fixée par l'ordonnance de 1747 – le deuxième dimanche de

septembre – et en montagne un mois plus tard, au moment où les *armaillis* descendent de l'alpage (la *désalpe*) après un été passé en montagne.

À l'heure actuelle, le mot français *bénichon*, emprunté aux dialectes locaux, désigne spécifiquement la fête fribourgeoise³, caractérisée par un repas pantagruélique très codifié et par des bals souvent organisés, depuis le XIX^e siècle, par des sociétés de jeunesse. Les autres cantons n'en ont pas pour autant abandonné leurs traditions. Le Valais catholique est resté fidèle à la fête patronale. À Neuchâtel, la Saint-Martin, fêtée autour du 11 novembre, se confond avec les *béniessons* suite à une évolution comparable à celle de la bénichon fribourgeoise. À Genève, comme dans certaines régions de France, on parle de *vogues*. L'étymologie est très discutée, mais d'aucuns font dériver le mot du latin *votum*. Cette hypothèse rapprocherait la *vogue* de la *voto* française, qui désigne, dans le Languedoc, la Drôme et le Vaucluse, une fête populaire héritée de la cérémonie patronale. Le canton de Vaud, quant à lui, a remplacé la fête de la bénédiction par des *abbayes*. Ce nom désigne en premier lieu des confréries de métiers (des vigneron, par exemple) constituées sur le modèle des congrégations religieuses. Il désigne aussi diverses sociétés laïques, et en particulier des sociétés de tir. Par métonymie, l'*abbaye* devient la fête de toutes ces organisations : tout le monde connaît la Fête des Vignerons, en dialecte l'*Abbayi dai Vegnolans* ; suivant la même évolution, l'*abbaye* est aussi la fête annuelle des sociétés de tir puis, par extension, la fête du village. C'est dans cette dernière acception que le mot équivaut à *bénichon* : la fête de la dédicace a été abolie avec la Réforme et ses manifestations profanes se sont très progressivement déplacées au moment des abbayes (à l'inverse, les

abbayes peuvent exceptionnellement avoir lieu à l'anniversaire du saint de la paroisse). C'est pourquoi le pont de danse ne s'est introduit que tardivement dans les fêtes de tir vaudoises.

En observant ces situations parallèles, on s'aperçoit que bien souvent, nos fêtes de village proviennent de célébrations originellement religieuses, ce qui leur confère, peut-être, une certaine aura numineuse. C'est en réalité une structure bien plus profonde qui se fait jour : l'évolution sémantique de *bénichon*, du sacré au profane, se retrouve dans d'autres cultures, comme le montre, par exemple, l'étymologie de *kermesse* : francisation de la flamande *Kerkmisse*, littéralement « messe d'église ». Plus symptomatique encore : la *ducasse* fêtée dans le nord de la France et en Belgique vient de *dedicatio*, ce qui recouvre exactement, sur une autre base lexicale, l'évolution de notre *bénichon*. En dernière analyse, c'est la notion même de fête qui est questionnée à travers tous ces exemples. Lesquels viennent confirmer, par et dans le langage, une



Descente de l'alpage à la bénichon

(Photo Eric Fookes, charmey.org)

thèse défendue par les sociologues depuis un siècle : la fête, quelle qu'elle soit, même profane, se rapproche de la cérémonie religieuse car elle participe de la même configuration de la société, « car, dans tous les cas, elle a pour effet de rapprocher les individus, de mettre en mouvement les masses et de susciter ainsi un état d'effervescence [...] qui n'est pas sans parenté avec l'état religieux⁴ ».

Jean Rime

³ *On parle cependant aussi de bénichon dans certaines localités du Jura bernois.*

⁴ *Émile Durkheim, Les Formes élémentaires de la vie religieuse [1912],*

Paris, P.U.F., 2007, (coll. « Quadrige »), p. 547.



Claude Seydoux est un trousseur de rimes par manque de jupons, en fait un grand rêveur qui touche un peu la gratte et dessine ses « cops » quand il a trois gorgeons. Il aime les jeux de lettres ou bien les calembours, écrit parfois en prose, souvent au point du jour. Il habite en Gruyère, mais on le voit partout, tel un pauvre armailli qui ne connaît des vaches que certains traîtres coups !

Automne

**C'était un soir d'automne où j'étais à mon stamm,
Un bistrot sympathique où l'on sert la taillaule,
Un salvagnin racé, tout cela sans tam-tam,
Et même, certains jours, un morceau de cuchaule.**

**Dehors, une fricasse incitait à pèdzer,
A se rapicoler, entre amis, à la chotte.
On s'est tous mis au jass plutôt que pintocher,
On joue les trois décis, et gare à qui chuchote !**

**François aime le chibre, on est quatre à pougner!
Quand Victor met le nell, André, cette peignette,
Souvent reprend du bour, Adèle va piornier,
Ce niolu de Bernard a soudain la gulette !**

**Et quelqu'un lance un fion en voyant le glinglin
Qui s'est embardouflé de greubons et de gnôle.
Il s'encouble bientôt dans son pantet de lin,
Quand viendra sa gribiche, attention la torgnole !**

Claude Seydoux